



Assemblée générale

Distr. générale
4 novembre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 39 de l'ordre du jour

**Nécessité de lever le blocus économique,
commercial et financier imposé à Cuba
par les États-Unis d'Amérique**

Lettre datée du 29 octobre 2019, adressée au Secrétaire général par la Chargée d'affaires par intérim de la Mission permanente de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration finale du seizième Forum de la société civile cubaine contre le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique, adoptée à La Havane, le 22 octobre 2019 (voir annexe).

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 39 de l'ordre du jour.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente adjointe
Chargée d'affaires par intérim
(Signé) Ana Silvia **Rodríguez Abascal**



**Annexe à la lettre datée du 29 octobre 2019 adressée
au Secrétaire général par la Chargée d'affaires par intérim
de la Mission permanente de Cuba auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

[Original : espagnol]

**Déclaration finale du seizième Forum de la société civile
cubaine contre le blocus**

La Havane, le 22 octobre 2019

Nous, les représentants et représentantes d'organisations de la société civile cubaine, appuyés par des organisations régionales et internationales sises à Cuba, des acteurs et des organisations à vocation sociale, des institutions religieuses, fraternelles et nationales, réunis à l'occasion du seizième Forum de la société civile cubaine contre le blocus, déclarons ce qui suit :

- Nous réaffirmons que le blocus économique, commercial et financier imposé au peuple cubain par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constitue l'obstacle majeur au développement économique de notre pays, entrave la réalisation du Programme du développement durable à l'horizon 2030 et nuit aux activités des organisations de la société civile.
- Nous déposons à nouveau plainte contre le Gouvernement des États-Unis d'Amérique au motif qu'il poursuit une politique génocidaire qui aura causé au peuple cubain, en soixante années d'application, un préjudice humain et des pertes économiques considérables, lesquelles sont évaluées à plus de 138 843 400 000 dollars des États-Unis aux prix courants.
- Nous condamnons résolument l'application de la loi Helms-Burton, monstruosité juridique placée au service de la coercition politique, qui vise à perpétuer, au moyen de pressions économiques préjudiciables à la souveraineté de Cuba et de pays tiers, le climat d'hostilité entre Cuba et les États-Unis d'Amérique et à dénier à la nation cubaine son droit à l'indépendance et à l'autodétermination.
- Nous dénonçons fermement le durcissement du blocus commercial et financier, y compris la répression exercée par le Gouvernement des États-Unis sur les pétroliers transportant du carburant à Cuba, et exigeons le libre accès de ces navires à nos eaux territoriales.
- Nous réaffirmons que le blocus est une violation massive, flagrante et systématique des droits de l'homme de toutes les Cubaines et de tous les Cubains, et qu'il est qualifié d'acte de génocide au sens de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948 et d'acte de guerre conformément à la Convention de Londres de 1905.
- Nous réaffirmons le droit du peuple cubain à vivre en paix et à disposer de lui-même pour bâtir son propre système politique, économique et social, sans avoir à subir d'ingérence extérieure, et exprimons notre détermination à continuer d'édifier une patrie socialiste, prospère, viable, ouverte, participative, indépendante et souveraine, sans renoncer à nos principes.
- Nous exhortons les citoyens des États-Unis et les organisations de la société civile animées du même esprit que nous et présentes aux États-Unis et dans d'autres régions du monde à continuer de soutenir le peuple cubain pour qu'il soit mis un terme à cette politique obsolète et injuste qui, de surcroît, est

préjudiciable à l'évolution naturelle des relations entre nos peuples, et nous remercions de leur solidarité tous ceux et celles qui nous ont accompagnés dans cet inlassable combat.

- Nous soutenons le Gouvernement cubain dans sa lutte pour la levée unilatérale et inconditionnelle du blocus imposé par le Gouvernement des États-Unis, conformément aux règles du droit international et aux principes de la Charte des Nations Unies.
 - Nous appuyons la présentation, durant la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, du projet de résolution intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique » et demandons à la communauté internationale de nous soutenir comme elle l'a toujours fait.
-